



Commune de Céligny



Les Autorités

Maire
M. Antoine Schütz
Adjoints
M. François Pesse
M^{me} Marie-Béatrice Meriboute
Conseil municipal
Il est composé de 11 membres
et est présidé par le maire

Population

655 habitants
Rang: 41^e commune du canton sur 45

Emplois dans la commune

111 emplois
Secteur primaire 18,9%
Secteur secondaire 10,8%
Secteur tertiaire 70,3%
Rang: 42^e commune du canton sur 45

Elèves et apprentis

Enseignement public 86,0%
Enseignement enfantin
et primaire 53,3%
Cycle d'orientation 11,2%
Niveau secondaire et tertiaire 22,4%
Enseignement privé 14,0%
Rang: 44^e commune du canton sur 45

Les surfaces

● Agricole 68,2%
● Habitable 13,4%
● Boisée 17,9%
● Surface improductive 0,4%
Rang: 19^e commune du canton sur 45

Taux des centimes additionnels

33,0 centimes

Mairie

Route de Crans, 1298 Céligny
tél. 022 776 21 26, fax 022 776 71 55
site internet: www.celigny.ch
E-Mail: info@celigny.ch
Horaires
mardi et mercredi de 9 h à 11 h

Services communaux

Protection civile
M. Pierre Moser
chef local, tél. privé 022 776 52 11

Gendarmerie
Versoix, tél. 022 755 10 21

Service du feu
M. Alain Pipoz
site internet: http://www.pompier-celigny.ch
commandant
tél. 022 776 67 66
fax 022 776 67 68
mobile 079 301 37 81
E-mail: compagnie@pompier-celigny.ch

Armoiries

Les armes de la commune de Céligny, à l'origine celles de la famille des de Céligny, furent adoptées par le Conseil municipal le 17 mars 1924 et approuvées par le Conseil d'Etat le 4 avril 1924.

La commune en bref

Une enclave genevoise en Pays de Vaud

Céligny: une commune à vocation principalement agricole

Débuter un texte à propos de la commune de Céligny sans parler de sa principale caractéristique serait un blasphème et peut-être même une injure faite à ses habitants. Qu'on se le dise, la commune de Céligny est l'enclave genevoise en Pays de Vaud.

Cette particularité géographique, héritage encore vivant de l'époque féodale, a façonné, à travers les âges, le caractère singulier, presque insulaire, des citoyens de Céligny. Un caractère paradoxal, subtil mélange de curiosité, fierté, défiance et malice, qui éclate dans les yeux des Célignotes à la simple évocation du nom de leur village.

Archipel quelque peu isolé en terres vaudoises, sa localisation pose toujours un petit problème aux cartographes. Reléguée dans un coin de carte, la distance nous séparant de Genève se fait encore plus grande lorsque la bise noire agite le lac. Alors les sermons de la cathédrale Saint-Pierre et les discours éloquentes de la République nous parviennent par fragments à peine audibles. Mais ne croyez pas que cette solitude nous pèse, bien au contraire, elle nous apporte une liberté de mouvement que bien d'autres communes nous envient secrètement. Et d'ailleurs cette solitude n'est que toute relative. Céligny, en effet, est bien loin d'être entourée par un océan inhospitalier. La commune entretient avec une satisfaction non dissimulée d'excellentes relations avec les communes vaudoises avoisinantes. Mais comment pourrait-il en aller différemment lorsque l'on sait que des services aussi vitaux pour la commune que l'eau et l'électricité lui parviennent par le canton de Vaud?

A cette charmante solitude, toujours très prisée par certaines personnalités célèbres, s'ajoute aujourd'hui un isolement beaucoup plus inquiétant. Ces dernières années, nous avons assisté, impuissants, à la fuite organisée des services publics.

La construction d'une troisième voie sur la ligne ferroviaire entre Genève et Coppet n'a nullement profité à la commune. Depuis la fin des travaux, les trains ne s'arrêtent plus à Céligny. A quelques pas de la gare, le bureau postal a lui aussi fermé définitivement ses portes. Au centre du village, après la boucherie et la boulangerie, voilà que l'épicerie a aussi disparu. Les personnes âgées et les plus jeunes souffrent plus particulièrement de cette situation. Car ce sont des catégories de populations très dépendantes du point de vue de la mobilité, leur accès à la voiture individuelle étant très restreint.

Pour bien des raisons le paysage de la commune de Céligny n'a pas beaucoup changé ces dernières années. Dans l'ensemble, les maisons patriciennes succèdent aux fermes. Néanmoins, quelques villas mitoyennes se sont construites au

bas du village et la zone du bord du lac s'est développée, ce qui démontre une urbanisation contrôlée du village. Malheureusement pour les jeunes adultes ou les personnes à revenus moyens, la presque totalité des habitations étaient destinées à la vente.

Ainsi, les transformations qu'a subies le village de Céligny ces dernières années seront, pour la mairie, autant de défis à relever ces prochaines années. Malgré une excellente santé financière, la commune va au-devant de grandes difficultés liées au vieillissement de sa population. L'intégration de la population à la vie de la commune, la construction de logements sociaux et l'accès aux transports publics seront, sans aucun doute, les sujets qui animeront les conseils municipaux ces prochaines années.

Antoine Schütz, maire



Place du village - Bâtiment communal.

Avenir de Céligny

Céligny est un village qui n'a pas suivi le développement urbanistique soutenu des villages voisins, ni de ceux situés à la périphérie de Genève. Cela s'explique d'une part par le statut d'enclave genevoise en terre vaudoise (éloignée des centres de décisions) et d'autre part par une volonté politique affichée par les maires et Conseils municipaux successifs qui ont toujours eu à cœur de maintenir à Céligny son caractère agricole, viticole et résidentiel. Pour ce faire, il était

vital de respecter les zones agricoles délimitées.

Néanmoins, alertée par une légère diminution de la population et sensible au besoin en logement de la population de Céligny et genevoise en général, la mairie, en accord avec le Conseil municipal, a amorcé une étude sur les possibilités de construire un ou deux locatifs (environ 30 logements). Sans se lancer dans l'élaboration longue et coûteuse d'un nouveau Plan directeur pour le développement de

Céligny – le précédent date de 1970, avec une adjonction en 1992 essentiellement pour le centre du village –, la mairie, en s'entourant des conseils d'urbanistes et de collaborateurs du Département du territoire (DT), est sur le point de mandater un bureau d'urbanisme pour une étude de faisabilité pour un léger développement proche du centre du village. C'est ainsi que dans quelques mois, sans doute, la population sera invitée à un présentation du projet.

Jeunesse de Céligny

La Société de la jeunesse de Céligny était déjà active en 1935 lors de la création de la FJDN (Fédération des Jeunesses du district de Nyon).

En 1959, la société fut dissoute. Dix-sept ans plus tard, une nouvelle équipe reprit les rênes mais abandonna au bout de six ans. Le 10 janvier 1999, la société a revu le jour grâce à l'initiative d'une équipe de copains qui avaient cette idée en tête depuis un bon moment.

La Jeunesse de Céligny fait partie de la FJDN. Cette fédération est composée de 17 sociétés situées entre Founex et Longirod. Son activité principale est l'organisation du Giron des Jeunesses, chaque année au mois de juin, dans une commune différente.

A ce jour, la Jeunesse de Céligny compte 18 membres dont la moyenne d'âge est de 22 ans.

Elle organise diverses manifestations: soirées disco, fête du 1^{er} Août, décoration du sapin de Noël avec un petit marché. Elle a participé à la Fête de la lutte suisse en 2005. Chaque année, lors du Giron, les diverses sociétés doivent créer un char pour le corso fleuri et Céligny s'est distinguée à plusieurs reprises, dont deux premières places.

Cette année, c'est à elle qu'incombe l'importante tâche d'organiser le Giron des Jeunesses les 23, 24 et 25 juin prochains. Venez nombreux à cette fête et, surtout, ne manquez pas le corso fleuri qui aura lieu le dimanche après-midi!



Char du Giron 2005.